

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/03/2025 - 2259 - 2020 B 01305 - 890 794 811 - MCGD

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

cerfa

N° 15949 * 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	MCGD		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise	75, rue Gambetta 64500 SAINT-JEAN DE LUZ				
SIRET	8 9 0 7 9 4 8 1 1 0 0 0 1 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent *	12		
		Exercice N clos le 31 12 2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
Capital souscrit non appelé		Net 3			
TOTAL (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	126 528
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	59 293
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	126 528
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	0
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	185 822	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	10 964
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	281 895	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	292 859	CK	292 859
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	478 680	1A	185 822
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MCGD				Néant ☐ *	
							Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000.....)					DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG
	Report à nouveau					DH	- 37 753
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	2 468
	Subventions d'investissement					DJ	
	Provisions réglementées *					DK	
	TOTAL (I)					DL	- 34 285
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM
Avances conditionnées					DN		
TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	
	Provisions pour charges					DQ	
	TOTAL (III)					DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligatoires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	525
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	- 200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	2 388
	Dettes fiscales et sociales					DY	27 752
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	
	Autres dettes					EA	296 679
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	
TOTAL (IV)					EC	327 144	
TOTAL (V)					ED		
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	292 859	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			- Écart de réévaluation libre			1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	327 144
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		MCGD						Néant ☐ *	
		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	4 170	FB		FC	4 170	
	Production vendue	Biens *	FD	176 758	FE		FF	176 758	
		Services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	180 928	FK		FL	180 928	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	1	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	180 929	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	120 629	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	19 312	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	79 744	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX		
	Salaires et traitements *						FY	32 024	
	Charges sociales (10)						FZ	9 000	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS		GA	199 866
				- dotations aux provisions					
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB	
				Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
	Autres charges (12)						GD		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GE	42	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	460 619	
Opération s en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	975	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	975		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 499	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	3 499		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	- 2 524		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	- 282 214		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MCGD		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	450 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	450 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	17 072	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	148 246	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	165 318	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	284 682	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	631 904	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	629 436	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)				HN	2 468	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs A6	Obligatoires A9		
			dont cotisations facultatives Madelin A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		MCGD										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I						CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II						KD	185 822	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	{	dont composants	L9		)	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	{	dont composants	M1		)	KM		KN		KO	
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		dont composants	M2		)	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							KS	11 131	KT		KU	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV		KW		KX	
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	2 914	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	14 045	LO		LP		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	1 215	1U		1V		
	TOTAL IV						LQ	1 215	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	201 081	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
						Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
						1	2	3	4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV		LW	185 822	1X	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels					IT		MJ	11 131	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	2 914	MT		MU	
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	14 045	NH		NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	1 215	2F		2G		
	TOTAL IV				I3		NJ	1 215	NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	15 260	ØL	185 822	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		MCGD						Néant ☒							
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	0						
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	0						
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	0						
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	0						
Terrains		PI		PJ		PK		PL	0						
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	0						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	0						
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	0						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	0						
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	0						
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	0						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	0						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	0						
TOTAL II		QU	0	QV	0	QW	0	QX	0						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	0	ØP	0	ØQ	0	ØR	0						
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP	0	NQ	0	NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	0	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *															
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑦

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MCGD						Néant ☐ *		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	0	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF	0	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	0	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	0	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	0	
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	0	TV	0	TW	0	TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B	59 293	6C		6D	59 293
		- corporelles	6E		6F	126 528	6G		6H	126 528
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	0	TY	185 821	TZ	0	UA	185 821	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	0	UB	185 821	UC	0	UD	185 821
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MCGD					Néant ☐ *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1								
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 289		10 289					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	675		675					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
TOTAUX			VT	10 964	VU	10 964	VV				
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG	525		525					
		à plus d'1 an à l'origine	VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	200		200						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 388		2 388						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	27 647		27 647						
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E	104		104					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW								
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	145 195		145 195						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	151 484		151 484						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	327 544	VZ	327 544					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		MCGD				Néant ☐		Exercice N clos le	
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)						ET		31/12/2023	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	{ Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)							I7	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0%				I8	
						ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN			
Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée) Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		SW M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
						TOTAL I		WR	
								2 468	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV		
							WH		
							WP		
							WW		
							XB		
							I6		
							WZ		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		{	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	{		XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	K9	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF	
			ZFU - TE (art. 44 octies A)	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	{	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH			YG	
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC				
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD				
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
						TOTAL II		XH	
III. RÉSULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{		Bénéfice (I moins II)	XI	2 468			
				Déficit (II moins I)				XJ	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZI				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	0		XO	0	

Désignation de l'entreprise		MCGD		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	39 190
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	2 468
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	36 722
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	36 722
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice					ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
			YN	YO	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			↓		↓
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise						MCGD							Néant ☐*							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie					ØC	1 437			AFFECTATIONS aux réserves	- Réserves légales		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie					ØD	- 39 190				- Autres réserves		ZD							
	Prélèvements sur les réserves					ØE					Dividendes		ZE							
											Autres répartitions		ZF							
	TOTAL I					ØF	- 37 753				Report à nouveau		ZG	- 37 753						
(N.B : le total I doit être égal au total II)										TOTAL II	ZH	- 37 753								
RENSEIGNEMENTS DIVERS														Exercice N :						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS									
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	452								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	45 680								
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	4 858								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage										YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	28 754								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										ZJ	79 744								
	IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE										YW								
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z										
Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD										YX	0									
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY									
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *										ØB	30 658								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%								
	- Numéro de centre agréé * XP					- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0					ZR									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA					Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL												
						Plus-values à 19 % JM		Imputations JC												
	Groupe : résultat d'ensemble JD					Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO												
						Plus-values à 19 % JP		Imputations JF												
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale JH					n° SIRET de la société mère du groupe JJ														

Désignation de l'entreprise		MCGD			Néant ☒	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I – IMMOBILISATIONS *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
7	8	9	19%	15% ou 12,80%	0%	
			10			11
I – IMMOBILISATIONS *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II – AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		MCGD		Néant ☒ *	
		Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❶ Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶			
❶ Entreprises soumises à l'IS					
❷ Entreprises soumises à l'IR					
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU					
Origine		Moins-values à 12,8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	
①		②		③	
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1				
	N – 2				
	N – 3				
	N – 4				
	N – 5				
	N – 6				
	N – 7				
	N – 8				
	N – 9				
	N – 10				
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *					
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	
		À 19 % ou à 15 %		À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	
				À 15 % ou 19 %	
				Imputations sur le résultat de l'exercice	
				Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)	
①		②		③	
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1				
	N – 2				
	N – 3				
	N – 4				
	N – 5				
	N – 6				
	N – 7				
	N – 8				
	N – 9				
	N – 10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise		MCGD				Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} alinéas de l'article 39-1-5^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve			Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
①	②	③	④		⑤		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		MCGD		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le	01.01/2023	/	et clos le	31.12/2023	/
Données en nombre de mois				12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	2
- Dont apprentis				YF	
- Dont handicapés				YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	180 928
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	450 000
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	630 928
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	19 312
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	19 313
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				ON	120 629
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				OR	34 065
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				OS	33 883
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	42
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	188 619
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)				OG	461 622
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.				SA	461 621
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GZ	630 928	Effectifs au sens de la CVAE *	EY
					8
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	0	1	/	0
		1	/	2	0
		2	/	3	GZ
		3	/	1	2
		/	2	/	2
		0	/	2	0
		2	/	3	
		3	/		
Date de cessation	HR	/	/	/	

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2024

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant ☒

Exercice clos le	3	1	1	2	2	0	2	3
Dénomination de l'entreprise	MCGD							
Adresse (voie)	75, rue Gambetta							
Code postal	6	4	5	0	0	Ville SAINT-JEAN DE LUZ		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0			
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	0			

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	Pays
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	Pays
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	Pays
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

L'adresse en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le numéro total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art.38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant ☒

Exercice clos le		3 1 1 2 2 0 2 3										N° SIRET		8 9 0 7 9 4 8 1 1 0 0 0 1 2									
Dénomination de l'entreprise		MCGD																					
Adresse (voie)		75, rue Gambetta																					
Code postal		6 4 5 0 0					Ville SAINT-JEAN DE LUZ																
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :										P5		0											

Forme juridique		Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention							
Adresse		N°		Voie															
Code postal							Commune					Pays							

Forme juridique		Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention							
Adresse		N°		Voie															
Code postal							Commune					Pays							

Forme juridique		Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention							
Adresse		N°		Voie															
Code postal							Commune					Pays							

Forme juridique		Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention							
Adresse		N°		Voie															
Code postal							Commune					Pays							

Forme juridique		Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention							
Adresse		N°		Voie															
Code postal							Commune					Pays							

Forme juridique		Dénomination																	
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention							
Adresse		N°		Voie															
Code postal							Commune					Pays							

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01.01.2023	et clos le	31.12.2023	Régime simplifié d'imposition
--------------------	------------	------------	------------	-------------------------------

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal	☒
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre		
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
MCGD	75, rue Gambetta 64500 SAINT-JEAN DE LUZ
SIRET 8 9 0 7 9 4 8 1 1 0 0 0 1 2	Mét : gdian@flower.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
COMMERCE DE DETAIL ALIMENTAIRE ET COMMERCE DE	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
--	--

1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0
Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)	
--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)	
---	--

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ZEFYR

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
Tél :		Tél :	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 24.03.2025 Lieu : SAINT-JEAN DE LUZ	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: Guillaume Dian-Flon DIANFLON	
Signature :			
Examen de conformité fiscale (ECF)		Prestataire :	

N° 2065 bis-SD

2024

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, FRAIS D'EXPLOITATION									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾								e	
								f	
								g	
								h	
								i	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								j	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								k	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
----------	--

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)
----------	--

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Bilan

Nom MCGD
 Adresse 319, rue ernest Fourneau, 64310, Ascain
 SIRET 89079481100012

Compte de résultat

	01.01.2023 au 31.12.2023	01.01.2022 au 31.12.2022
Ventes de marchandises	4 170.00	0.00
Production vendue (biens et services)	176 757.66	363 098.73
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	180 927.66	363 098.73
Production stockée	0.00	0.00
Production immobilisée	0.00	0.00
Subventions d'exploitation	0.00	0.00
Reprise sur provisions et amortissements et transferts de charges (d'exploitation)	0.00	0.00
Autres produits	1.15	1 106.09
TOTAL I	180 928.81	364 204.82
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	120 629.16	243 086.05
Variations de stocks	0.00	12 520.00
Achats de matières et autres approvisionnements	0.00	0.00
Variation de stocks	19 311.89	0.00
Autres achats et charges externes	79 744.49	88 618.81
Impôts, taxes et versements assimilés	0.00	1 134.69
Salaires et traitements	32 024.24	44 568.52
Charges sociales	9 000.30	5 880.38
Dotations aux amortissements et aux provisions : Sur immobilisations : dotations aux amortissements	199 866.48	0.00
Sur immobilisations : dotations aux provisions	0.00	0.00
Sur actif circulant : dotations aux provisions	0.00	0.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions	0.00	0.00
Autres Charges	42.33	271.83
TOTAL II	460 618.89	396 080.28
* Y compris		
Redevances de crédits-bail mobilier	0.00	0.00
Redevances de crédit-bail immobilier	0.00	0.00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 279 690.08	- 31 875.46
Bénéfice ou pertes transférée III	0.00	0.00
Pertes ou bénéfices transférés IV	0.00	0.00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Bilan

Nom MCGD
 Adresse 319, rue ernest Fourneau, 64310, Ascaïn
 SIRET 89079481100012

Compte de résultat

	01.01.2023 au 31.12.2023	01.01.2022 au 31.12.2022
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (3)	0.00	0.00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	0.00	0.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	975.01	0.00
Reprises sur provisions et transferts de charges	0.00	0.00
Différences positives de change	0.00	0.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0.00	0.00
TOTAL V	975.01	0.00
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions (financières)	0.00	0.00
Intérêts et charges assimilées (4)	3 498.86	2 673.22
Différences négatives de change	0.00	0.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0.00	0.00
TOTAL VI	3 498.86	2 673.22
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	- 2 523.85	- 2 673.22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 282 213.93	- 34 548.68
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion	0.00	310.00
Sur opérations de capital	450 000.00	0.00
Reprises sur provisions et transferts de charges (exceptionnel)	0.00	0.00
TOTAL VII	450 000.00	310.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	17 071.86	933.82
Sur opération en capital	148 246.44	4 017.55
Dotations aux amortissements et aux provisions (exceptionnelles)	0.00	0.00
TOTAL VIII	165 318.30	4 951.37
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	284 681.70	- 4 641.37
Participation des salariés aux résultats IX	0.00	0.00
Impôts sur les bénéfices X	0.00	0.00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	631 903.82	364 514.82
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	629 436.05	403 704.87
BÉNÉFICE OU PERTE	2 467.77	- 39 190.05
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Bilan

Nom MCGD
 Adresse 319, rue ernest Fourneau, 64310, Ascaïn
 SIRET 89079481100012

	Actif		01.01.2023 au 31.12.2023		01.01.2022 au 31.12.2022	
	Brut	Amort.prov	Net	Net		
Capital souscrit non appelé	0.00	0.00	0.00			0.00
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	0.00	0.00	0.00			0.00
Frais de recherche et de développement	0.00	0.00	0.00			0.00
Concessions, brevets, licences, marques procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0.00	0.00	0.00			0.00
Fonds commercial (1)	126 528.47	0.00	126 528.47			126 528.47
Autres	59 293.03	- 59 293.03	0.00			59 293.03
Immobilisations incorporelles en cours	0.00	0.00	0.00			0.00
Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00			0.00
Immobilisations corporelles						
Terrains	0.00	0.00	0.00			0.00
Constructions	0.00	0.00	0.00			0.00
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0.00	0.00	0.00			11 130.52
Autres	0.00	- 126 528.47	- 126 528.47			2 914.46
Immobilisations corporelles en cours	0.00	0.00	0.00			0.00
Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00			0.00
Immobilisations financières						
Participations	0.00	0.00	0.00			0.00
Autres participations	0.00	0.00	0.00			0.00
Créances rattachées à des participations	0.00	0.00	0.00			0.00
Autres titres immobilisés	0.00	0.00	0.00			0.00
Prêts	0.00	0.00	0.00			0.00
Autres	0.00	0.00	0.00			1 215.00
TOTAL I	185 821.50	- 185 821.50	0.00			201 081.48
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et encours						
Matières premières et autres approvisionnements	0.00	0.00	0.00			0.00
Encours de production (produits biens et services)	0.00	0.00	0.00			0.00
Produits intermédiaires et finis	0.00	0.00	0.00			0.00
Marchandises	0.00	0.00	0.00			19 311.89
Avances et acomptes versé sur commandes	0.00	0.00	0.00			0.00
Créances (3)						
Créances Clients et Comptes rattachés	0.00	0.00	0.00			0.00
Autres	10 964.02	0.00	10 964.02			7 100.00
Capital souscrit-appelé, non versé	0.00	0.00	0.00			0.00
Valeurs mobilières de placement						
Autres titres	0.00	0.00	0.00			0.00
Disponibilités	281 894.65	0.00	281 894.65			3 616.97
Charges constatées d'avance	0.00	0.00	0.00			0.00
TOTAL II	292 858.67	0.00	292 858.67			30 028.86
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0.00	0.00	0.00			0.00
Ecarts de conversion Actif (V)	0.00	0.00	0.00			0.00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	478 680.17	- 185 821.50	292 858.67			231 110.34

Bilan

Nom MCGD
 Adresse 319, rue ernest Fourneau, 64310, Ascain
 SIRET 89079481100012

Passif

01.01.2023 au
31.12.2023

01.01.2022 au
31.12.2022

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé 1013.....)	1 000.00	1 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0.00	0.00
écart d'équivalence réévaluations	0.00	0.00

RÉSERVES

Réserve légale	0.00	0.00
Réserves statutaires ou contractuelles	0.00	0.00
Réserves réglementées	0.00	0.00
Autres	0.00	0.00
Report à nouveau	- 37 753.08	1 436.97
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 467.77	- 39 190.05
Subventions d'investissement	0.00	0.00
Provisions réglementées	0.00	0.00

TOTAL I - 34 285.31 - 36 753.08

AUTRES FOND PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs	0.00	0.00
Avances conditionnées	0.00	0.00
TOTAL I BIS	0.00	0.00

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques	0.00	0.00
Provisions pour charges	0.00	0.00
TOTAL II	0.00	0.00

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles	0.00	0.00
Autres emprunts obligataires	0.00	0.00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	525.44	148 020.80
Emprunts et dettes financières diverses	- 200.00	- 200.00
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 388.23	19 480.87
Dettes fiscales et sociales	27 751.74	16 529.24
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0.00	0.00
Autres dettes	296 678.57	84 032.51
Produits constatés d'avance (1)	0.00	0.00
TOTAL III	327 143.98	267 863.42

TOTAL III 0.00 0.00
 Ecarts de conversion Passif (IV)

TOTAL GÉNÉRAL (I+I BIS +II+III+IV) 292 858.67 231 110.34

(1) Dont à plus d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DE LA SOCIÉTÉ MCGD

L'an 2024 le 14/05/2024 à 9 heures l'associé unique de la société MCDD société par actions simplifiée à associé unique immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 890 794 811 dont le siège social est situé au 319 rue Ernest Fourneau a pris la décision suivante :

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023
2. Affectation du résultat de l'exercice.

1. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, approuve les comptes annuels tels que présentés.

2. AFFECTATION DU RÉSULTAT L'associé unique constate que l'exercice clos le 31/12/2023 fait apparaître un résultat bénéficiaire de 2 467,77 euros

Après réflexion, l'associé unique décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Report à nouveau du solde, soit 2 467,77 euros.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

Fait à Ascaïn le 14/05/2024

Signature : Claire Dian-Flon Degueldre

